

AVIS DE CONVOCATION

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO

MEMBRES DU CONSEIL

Denis M. Chartrand
Président
Orléans, Beacon Hill,
Cyrville

Roda Muse
Vice-présidente
Cumberland

Lise Benoit-Léger
Stormont, Dundas,
Glengarry

Louis Carrière
Élève conseiller

Lucille Collard
Présidente
Rideau-Vanier,
Rideau-Rockcliffe

Gilles Fournier
Prescott

Marielle Godbout
Somerset, Rivière,
Capitale, Alta Vista

Rachel Laforest
Hastings, Prince Edward,
Lennox et Addington,
Frontenac, Leeds et Grenville

Jacinthe Marcl
Kanata-Nord, West Carleton-
March, Baie, Collège,
Knoxdale-Merrivale,
Kitchissippi

Samia Ouled Ali
Barrhaven, Stittsville-Kanata-
Ouest, Osgoode, Rideau-
Goulburn, Gloucester-Nepean-
Sud, Kanata-Sud

Marc Roy
Innes, Gloucester-Southgate

Colette Stitt
Lanark, Renfrew,
Canton South-Algonquin

Pierre Tessier
Russell

Yasmine Zemni
Élève conseillère

COMITÉ CONSULTATIF EN ÉQUITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE

Date	Le mercredi 29 janvier 2020	
Lieu	Siège social du CEPEO, 2445, boulevard St-Laurent, Ottawa, ON K1G 6C3	
17 h	Repas	Salon du personnel
18 h	Session d'orientation et de travail	
		Salle du Conseil

SONT CONVOQUÉS

Présidence :	
Membres du Comité :	S. Ouled Ali R. Laforest (Substitut)
Direction de l'éducation et secrétaire trésorière :	É. Dumont
Surintendance de l'éducation :	S. Tremblay
Parents membres :	O. Hassan (MAC) M. Levesque (JES) L. Robertson (LOA) M. Toukaleh ()
Élèves membres :	(à venir)
Parents pour la diversité :	B. Nugent
Action Canada pour la Santé et les Droits Sexuels :	F. Chabot
Université d'Ottawa :	A. Ibrahim
Le Phénix au-delà du handicap :	(à venir)
Membres du personnel :	J. Materania (Siège social) R. Terki (MAG) T. Rinshed (MDR)
Représentant du Comité de l'éducation autochtone :	F. Payer
Représentant du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté :	(Vacant)
Représentant de syndicats des employés :	P. Laplante (PRE, ODY) (à conf)
Gestionnaire et conseillère principale en équité et droits de la personne:	N. Sirois
Secrétaire de séance :	S. Houde

TÉLÉCONFÉRENCE

OTTAWA	613-691-2576	Numéro de conférence (à composer lentement) Public : 9061031# Pour le besoin d'aide d'un opérateur pendant la conférence, appuyer sur les touches *0, ou veuillez composer le 1-866-544-2044
NORTH BAY	705-482-0954	
SUDBURY	705-585-2200	
TORONTO	647-943-2993	
WINDSOR	226-783-0463	

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RÉUNION VIA TÉLÉ-CONFÉRENCE OU VIA VIDÉO-CONFÉRENCE VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC SOLANGE HOUDE À SOLANGE.HOUE@CEPEO.ON.CA OU TARA GRAY À TARA.GRAY@CEPEO.ON.CA DÈS QUE POSSIBLE

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire afin de profiter pleinement de la réunion, veuillez nous en informer en communiquant avec nous.

La direction de l'éducation et secrétaire-trésorière,




Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



**ORDRE DU JOUR
COMITÉ CONSULTATIF EN ÉQUITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE
SESSION D'ORIENTATION ET DE TRAVAIL
LE 29 JANVIER 2020**

- 1. Accueil**
- 2. Rencontre des membres**
- 3. Raison d'être et mandat du Comité**
- 4. Fonctionnement du Comité**
- 5. Adoption de l'ordre du jour**
- 6. Étude des questions pour décision**
 - 6.1 Calendrier 2019-2020 du CCEDP 1
 - 6.2 Déclaration du CEPEO à l'égard de la Décennie internationale des personnes de descendance africaine 2-3
- 7. Rapports d'information**
 - 7.1 Mandat et fonctionnement du CCEDP 4-6
 - 7.2 Prochaine réunion
- 8. Levée de la session d'orientation et de travail**

RAPPORT DIR20-02

Comité consultatif en équité et droits de la personne

2020-01-29

TITRE : Calendrier 2019-2020 du Comité consultatif en équité et droits de la personne

BUT : Présenter aux membres pour décision, le calendrier 2019-2020 du Comité consultatif en équité et droits de la personne

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le Comité consultatif en équité et droits de la personne (CCEDP) se réunit jusqu'à cinq (5) fois au cours de l'année scolaire.

Il est proposé les dates suivantes :

- Mercredi 29 janvier 2020 de 18 h 00 à 20 h 30
- Jeudi 27 février 2020 de 18 h 00 à 20 h 30
- Jeudi 26 mars 2020 de 18 h 00 à 20 h 30
- Jeudi 16 avril 2020 de 18 h 00 à 20 h 30

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport DIR20-02 portant sur le calendrier 2019-2020 du CCEDP.

QUE soient adoptées les dates suivantes pour les réunions 2019-2020 du CCEDP :

- Mercredi 29 janvier 2020 de 18 h 00 à 20 h 30;
- Jeudi 27 février 2020 de 18 h 00 à 20 h 30;
- Jeudi 26 mars 2020 de 18 h 00 à 20 h 30;
- Jeudi 16 avril 2020 de 18 h 00 à 20 h 30.

INCIDENCES FINANCIÈRES

s.o.

ÉCHÉANCE

29 janvier 2020

Surintendante de l'éducation



Christian-Charle Bouchard

**Directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière,**



Edith Dumont

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO
ET
DÉCENNIE INTERNATIONALE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE

Déclaration du CEPEO

Le CEPEO saisit qu'en proclamant la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, 2015-2024, sur le thème « Personnes d'ascendance africaine : reconnaissance, justice et développement », l'Assemblée générale des Nations Unies (Résolution 68/237) interpelle les États, les institutions et la société civile :

- à cultiver une plus grande connaissance et un plus grand respect de l'importante contribution des personnes d'ascendance africaine à nos sociétés, partout dans le monde, et
- à adopter des mesures concrètes pour réaliser l'égalité et lutter contre la discrimination quelle qu'en soit la forme,

Cette proclamation de l'Assemblée générale vise le démantèlement des structures historiques et sociales qui sous-tendent le racisme anti-Noirs, une forme particulière de racisme qui comprend tout acte de violence ou de discrimination individuelle ou systémique, séquelles perpétuant jusqu'à aujourd'hui les effets déshumanisants du colonialisme. Ces dynamiques aboutissent notamment aux inégalités continues auxquelles les Canadiens d'ascendance africaine font face, tel que reconnu par le Gouvernement du Canada au moment de l'annonce de sa décision en janvier 2018 de souligner officiellement la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

C'est pourquoi le CEPEO :

1. *Reprend* les mots de la Résolution 68/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies réaffirmant "que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, qu'ils ont la capacité de participer de manière constructive au développement et au bien-être de la société dans laquelle ils vivent, et que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse et doit être rejetée, à l'instar des théories qui prétendent poser l'existence de races humaines distinctes."
2. *Décide* que le CEPEO soulignera officiellement la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.
3. *S'engage* à adopter des mesures concrètes pour :
 - a. mieux comprendre, repérer et éliminer les manifestations de racisme anti-Noirs; et
 - b. mieux faire valoir la richesse et la diversité de la contribution des personnes d'ascendance africaine à la société canadienne et partout dans le monde.

RAPPORT DIR20-05

Comité consultatif en équité et droits de la personne

2020-01-29

TITRE : Déclaration du CEPEO à l'égard de la Décennie internationale des personnes de descendance africaine

BUT : Présenter aux membres pour information, l'ébauche de la Décennie internationale des personnes de descendance africaine

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

À l'occasion de sa session d'orientation et de travail, le CCEDP présente, pour information, l'ébauche de la Déclaration du CEPEO à l'égard de la Décennie internationale des personnes de descendance africaine que vous retrouverez à l'Annexe A.

PROCHAINES ÉTAPES

Les membres du Comité sont invités à soumettre leurs suggestions à la gestion, en personne ou via courriel à Mme Nathalie Sirois. La version finale de la Déclaration sera adoptée à la réunion du CCEDP du mois de février 2020 et ensuite soumise pour adoption à la réunion publique du Conseil le 24 mars 2020.

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport DIR20-05 portant sur l'ébauche de la Déclaration du CEPEO à l'égard de la Décennie internationale des personnes de descendance africaine.

INCIDENCES FINANCIÈRES

s.o.

ÉCHÉANCE

29 janvier 2020

Surintendante de l'éducation



Christian-Charle Bouchard

Directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière,



Edith Dumont

RAPPORT DIR20-01

Comité consultatif en équité et droits de la personne

2020-01-29

TITRE : Mandat et fonctionnement du CCEDP

BUT : Présenter aux membres, pour information, le mandat et fonctionnement du CCEDP

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

À l'image de l'Ontario français actuel, la population que dessert le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) est caractérisée par une diversité humaine croissante en complexité. Cette diversité se manifeste à multiples égards, notamment par la voie des origines et des parcours migratoires, des identités raciales et ethnoculturelles, des systèmes de croyances, des identités de genre, des orientations sexuelles, des structures familiales, des profils socio-économiques et des situations de handicap, sans pour autant se limiter à ces seules dimensions. Cette diversité est reçue comme une richesse et un signe de la vitalité des communautés francophones de l'Ontario.

Dans notre société actuelle, cependant, force est de constater que diverses dimensions identitaires persistent à faire l'objet de préjugés qui agissent sur les possibilités d'apprentissage, de réussite et d'épanouissement à la fois d'individus et de pans entiers de notre collectivité. Dans le vécu quotidien, les personnes occupent plusieurs dimensions identitaires à la fois, ce qui fait que chacun des motifs de discrimination reconnus par le *Code des droits de la personne* de l'Ontario peuvent s'entrecroiser avec un ou plusieurs autres motifs, et, ainsi, amplifier les effets nocifs de la discrimination. Ces iniquités ne sont pas du simple ressort de comportements individuels, intentionnels ou involontaires, mais sont plutôt entraînées par des phénomènes sociaux systémiques tels que le racisme, le sexisme, l'hétérocentrisme. En plus de toucher les personnes qui les subissent directement, ces injustices en viennent à affecter notre vie collective aussi, car lorsqu'une personne n'est pas en mesure de contribuer à son plein potentiel, nous perdons tous et toutes.

À la lumière de tels constats et afin d'assurer l'épanouissement de ses élèves, de son personnel et de ses communautés scolaires, le Conseil s'est d'abord engagé dans la réalisation de nombreuses initiatives d'équité et d'inclusion, puis, peu à peu, ce cheminement a pris un caractère davantage organisationnel et s'est approfondi.

1. CHEMINEMENT DU DOSSIER ÉQUITÉ ET INCLUSION AU CEPEO

Dès sa publication en 2009, le Conseil a entrepris la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive. Cette stratégie avait pour but, d'une part, de cerner les pratiques discriminatoires, les obstacles systémiques et les préjugés, afin de les éliminer et, d'autre part, d'assurer l'adoption de politiques, de programmes et de pratiques informées en matière d'équité et de droits de la personne de manière à appuyer la réussite et le bien-être de tous. Avec l'arrivée du *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation* en 2017, le Conseil a saisi l'occasion de réaffirmer son engagement et de renforcer ses capacités en termes d'équité et envers la promotion et le respect des droits de la personne. De plus, l'adoption de la *Loi de 2017 contre le racisme* est venue rappeler l'impact crucial de composantes anti-oppressives dans les organisations publiques, dont les conseils scolaires et leurs écoles. C'est ainsi que le Conseil s'est

investi dans une participation proactive au sein d'un projet pilote provincial qui comporte un financement sur deux volets.

Dans un premier temps, le projet a permis la création d'un poste de gestionnaire et conseiller.ère principal.e en équité et droits de la personne afin de guider le renforcement de la culture organisationnelle, de ses apprentissages et de ses choix en termes d'équité, d'inclusion, d'anti-oppression et de respect des droits de la personne en vue de soutenir le plein épanouissement à la fois des élèves, du personnel et des collectivités élargies.

Dans un deuxième temps, il permet la mise en œuvre d'une collecte des données identitaires des élèves en vue d'analyses appuyant une pratique réflexive et une évolution systémiques ainsi que la création d'un comité consultatif en équité et droits de la personne. L'implication intentionnelle au fil de ce cheminement organisationnel continu, de représentants de groupes identitaires qui font partie des communautés scolaires du Conseil est étroitement liée à la qualité ultime des efforts déployés par le CEPEO.

2. MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF EN ÉQUITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE

- 2.1 Servir de point de contact et de lieu de dialogue entre les parties prenantes dans le but d'identifier et d'adresser les barrières systémiques qui peuvent entraver la réussite, le bien-être et le plein épanouissement des élèves et du personnel.
- 2.2 Signaler des besoins et des enjeux en matière d'équité et de droits de la personne au CEPEO.
- 2.3 Identifier les questions qui touchent les priorités du Conseil en matière d'équité et de droits de la personne au CEPEO.
- 2.4 Recommander au Conseil les mesures qu'il juge appropriées dans le but de mettre en valeur la diversité et d'améliorer ses politiques, procédures, programmes et pratiques en employant un prisme d'équité dans le respect des lois applicables et des conventions collectives en place.
- 2.5 Offrir des recommandations et des rétroactions visant à améliorer l'efficacité des mesures d'équité, d'accessibilité, d'inclusion et d'anti-oppression entreprises au CEPEO.
- 2.6 Parrainer des actions à l'appui de l'évolution de la culture organisationnelle du CEPEO et de ses partenaires en matière de diversité, d'équité, d'accessibilité, d'inclusion et d'anti-oppression, dont des rencontres de dialogues et de co-apprentissages.

3. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

La membricité du Comité consultatif en équité et droits de la personne inclut les personnes suivantes ayant droit de vote :

- Un membre du Conseil et un substitut;
- La direction de l'éducation;
- Un membre du comité exécutif;
- Le.a gestionnaire et conseiller.ère principal.e en équité et droits de la personne;

Pour les trois catégories ci-dessous, personnes s'identifiant comme membre d'un groupe identitaire en quête d'équité identifié par le Code ontarien des droits de la personne ou parmi les suivants : Premières Nations, Métis ou Inuit, nouveaux arrivants ou immigrants, groupes dits racialisés ou racisés (par ex. : personnes noires ou afro-descendantes,

arabes ou sud-asiatiques), personnes s'identifiant en tant que LGBTQ+, personnes vivant avec un handicap et personnes de minorités religieuses.

- Trois membres du personnel du CEPEO, dont une direction d'école
- Deux élèves du CEPEO
- Quatre parents d'un élève du CEPEO
- Deux membres d'organismes ou d'agences communautaires dédiées à l'avancement de l'équité, de l'anti-oppression et du respect des droits de la personne.

Membres sans droit de vote :

- Deux membres d'organismes partenaires (par ex.: Société de l'aide à l'enfance, Centraide, Services de santé)
- Représentant.e du Comité de l'éducation autochtones
- Représentant.e du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté
- Représentant.e.s de syndicats des employés

Le Comité consultatif en équité et droits de la personne :

- Se réunit jusqu'à cinq fois par année.
- Parraine au moins trois événements de dialogue et de co-apprentissage par année.

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport DIR20-01 portant sur le mandat et le fonctionnement du Comité consultatif en équité et droits de la personne.

INCIDENCES (financières et autres) ET EXPLICATIONS

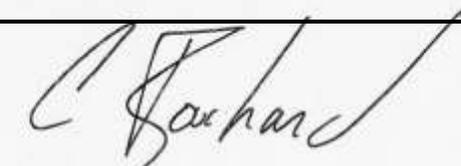
s.o.

Surintendance de l'éducation

**Direction de l'éducation
et secrétaire-trésorière,**

ÉCHÉANCE

s.o.



Christian-Charle Bouchard



Edith Dumont